

Chers Amossoises et Amossois,

Conformément à l'article 105.2.2 de la Loi sur les cités et villes, j'ai le plaisir de vous présenter les faits saillants du rapport financier de la Ville d'Amos au 31 décembre 2021 et du rapport du vérificateur externe.

De plus, le présent document explique de quelle façon nous entendons maintenir l'équilibre entre le contrôle rigoureux de la dette et l'amélioration des infrastructures, et ce, sans une augmentation substantielle du fardeau fiscal des contribuables.

Ainsi, ce rapport présente trois volets, à savoir :

- Les activités de fonctionnement;
- Les dépenses en investissement;
- La santé financière de la Ville.

### **Le rapport de l'auditeur et le rapport financier pour l'année 2021**

L'audit de nos livres au 31 décembre 2021 a été confié à M. Daniel Tétreault, CPA d'Amos. De l'avis de l'auditeur, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville d'Amos au 31 décembre 2021 ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### **Les activités de fonctionnement**

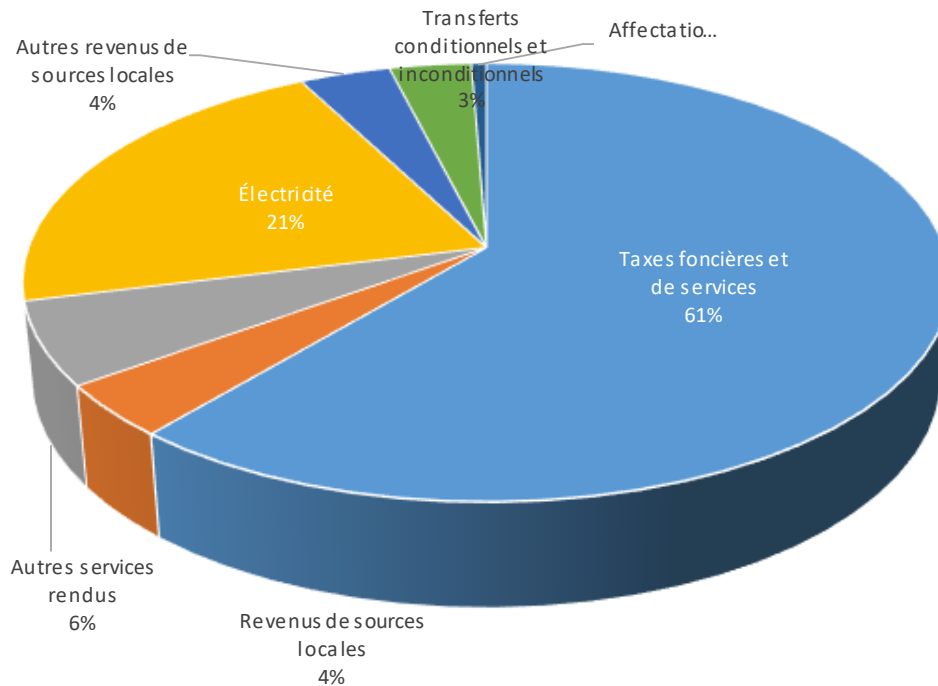
Les revenus de fonctionnement totalisent 42 186 236 \$ comparativement à des dépenses et affectations de 41 483 830 \$, engendrant ainsi un excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales de 702 406 \$. Il est à souligner que la Ville d'Amos est fournisseur d'électricité auprès d'une partie des résidents de la ville. Cette activité a généré un excédent de 1 251 450 \$ pour l'exercice financier. L'excédent de fonctionnement représente 1.61 % du budget initial.

Description	Activités municipales	Activités Service de l'électricité	Total
<b>Revenus</b>	33 225 256	8 960 980	42 186 236
<b>Dépenses</b>	33 774 300	7 709 530	41 483 830
	(549 044)	1 251 450	702 406

Cet excédent s'explique par certains éléments particuliers, tels que :

- Augmentation des revenus de droits de mutation immobilières de 273 201 \$;
- D'une subvention pour la cueillette sélective et recyclage de 129 651 \$;
- Des dépenses inférieures au montant budgétisé et à une saine gestion des deniers publics.

Les revenus de taxes foncières, de services et compensations tenant lieu de taxes foncières représentent 61 % des revenus totaux; les revenus de vente d'électricité 21 % et finalement les autres revenus 18 %.



### Les dépenses en investissement

Au cours de l'année 2021, des travaux totalisant 16 900 131 \$ furent effectués. Ces travaux ont été réalisés dans une vision de mise en place d'infrastructures qui contribuent au développement des secteurs résidentiel et commercial, à la réfection d'infrastructures existantes, à l'amélioration et finalement à l'aménagement de parcs. Ces travaux majeurs se sont concrétisés grâce aux subventions des gouvernements fédéral et provincial.

Catégories d'immobilisation	Réalisations
Infrastructures	10 226 277
Bâtiments	3 156 727
Véhicules, machinerie, outillage et équipements divers	1 916 125
Parcs et terrains	1 407 573
Ameublement et autres	193 429
	<b>16 900 131</b>

En bref, au cours de l'année 2021, les projets d'investissements importants que la Ville a réalisés sont les suivants :

- Réfection des conduites des rues des Chênes, des Érables, des Cèdres et des Ormes;
- Acquisitions de véhicules pour le Service des incendies;
- Acquisition de machineries;
- Acquisition d'un bâtiment et de terrain pour le nouveau parc industriel;
- Début du parc thématique Anisipi;
- Acquisition d'un groupe électrogène pour les mesures d'urgences;
- Développement d'un secteur pour du multilogement;
- Travaux de réfection des conduites de la 6<sup>e</sup> Avenue Est, de la rue Principale et de la 1<sup>re</sup> Rue Est.

---

## La santé financière de la Ville

Ces travaux marquants pour notre ville ont requis des investissements considérables financés en partie par des subventions, mais exigeaient tout de même une implication financière non négligeable de notre municipalité. Les élus municipaux ont voulu mettre à profit l'effet de levier généré par l'octroi des subventions, tout en faisant profiter ses citoyens de nouvelles installations. Ainsi, la qualité de vie s'en voyait améliorée dans le futur.

Il est à noter que la dette nette de la Ville d'Amos a augmenté de 4,9 M en incluant les travaux d'immobilisations à financer. Au 31 décembre 2021, l'endettement total net à long terme de la Ville est de 50,81 M\$. La quantité de travaux exécutés en un court laps de temps peut sembler imposante, mais dans un objectif stratégique, nous avons décidé de mettre à profit les subventions qui se voulaient ponctuelles.

Aussi, il est primordial de mentionner que la Ville a adopté il y a quelques années une stratégie de stabilité du fardeau fiscal des citoyens par la création de réserves financières dont l'un des objectifs premiers était l'évitement par ceux-ci de contribution annuelle en dents de scie. Les réserves financières totalisent un montant de 6,59 M\$ au 31 décembre 2021.

De plus, le surplus cumulé se chiffre à 2,11 M\$. Ce montant peut servir à faire face à un imprévu ou être utilisé au financement de différents projets.

Nous devons également mentionner que la Ville possède un fonds de roulement de près de 0,76 M\$ pour le financement de projets en investissement.

En résumé, nous pouvons affirmer que la Ville détient dans ses coffres un bas de laine se chiffrant à 9,46 M\$.

Dans le but de maintenir la dette à un niveau sécuritaire, la Ville a adopté le 16 juillet 2018 une politique de gestion de la dette devant servir de guide aux élus lors de la prise de décision en matière d'endettement. Cette dernière identifie deux ratios : le premier étant le rapport de la dette totale sur les revenus (au 31 décembre 2021 à 117 %) et le second étant le rapport du coût de remboursement annuel de la dette sur les dépenses (au 31 décembre 2021 à 9.63 %). En ce sens, pour les intéressés, je vous invite à consulter la politique de gestion de la dette qui est publiée sur le site Web de la Ville (<http://amos.quebec/amos/politiques>). Je m'engage, comme le mentionne la politique, à faire état de la situation de la dette annuellement.

En conclusion, je suis satisfait de la qualité de nos investissements et de leurs impacts positifs sur le bien-être des citoyens de notre ville. L'année 2021 aura donc été une bonne année, nous avons planifié un budget et nous l'avons réalisé. Mes collègues et moi-même avons à cœur de continuer à assurer une saine gestion financière dans les années à venir.

Le maire,

Sébastien D'Astous